



CONCOURS PHOTO

organisé par le **PARC NATIONAL DES PYRÉNÈES**

Autorisation parentale à la participation d'un mineur, bulletin de participation et acceptation du règlement

Je soussigné (Nom et Prénom)

Père / mère, tuteur légal (rayer les mentions inutiles) de l'enfant

Nom, prénom :

Date de naissance :

accepte les conditions et le règlement du concours photo organisé par le Parc national des Pyrénées en 2024 et portant sur le thème « La biodiversité des villages de l'ABC intercommunal d'Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Vignec ».

J'atteste sur l'honneur que l'enfant (prénom) est bien l'auteur des photos déposés ou remis et accepte qu'ils soient diffusés sur les réseaux sociaux du Parc national des Pyrénées et par les communes partenaires du programme ABC intercommunal de la vallée d'Aure.

Je m'engage à transmettre uniquement une ou deux photographies ayant été prises sur l'une des communes du programme et donc d'Aulon, Cadeilhan-Trachère, Guchan, Saint-Lary-Soulan, Vielle-Aure et Vignec.

Renseignements obligatoires pour valider l'inscription :

Nom du mineur :

Prénom du mineur :

Adresse postale :

Téléphone :

Adresse mail :

Nombre de photos déposées :

Copyright (par défaut seront indiqués les noms et prénoms des participants) :

Photographie n° 1 :

Nom du fichier :

Titre de la photographie :

Lieu précis de la prise de vue :

Photographie n° 2 :

Nom du fichier :

Titre de la photographie :

Lieu précis de la prise de vue :

Lu et accepté,

Date et signature du représentant légal